

# RAPPORT GÉNÉRAL

PRÉSENTÉ

PAR LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE

A L'ORPHELINAT St JOSEPH A RODANGE

*le 16 Septembre 1880.*



LUXEMBOURG.

IMPRIMERIE DE PIERRE BRÜCK.

1880.



# RAPPORT GÉNÉRAL

*présenté par la Commission administrative à l'assemblée générale, tenue à l'Orphelinat de St. Joseph à Rodange, le 16 Septembre 1880.*

**MESSIEURS,**

Conformément à l'article 17 du dispositif des statuts qui régissent notre œuvre, le Conseil d'administration aurait dû vous convoquer en assemblée générale, le Jeudi, 5 août dernier, à l'effet d'entendre la lecture du présent Rapport concernant l'Orphelinat.

Mais malgré l'activité que nous avons apportée dans le placement des billets de notre loterie, nous n'avons pu arriver à une organisation complète pour cette date, de sorte que le Conseil d'administration, dans sa réunion du 2 août, a jugé à propos de changer extraordinairement le jour indiqué dans le règlement pour ladite assemblée, afin de procurer à chacun des souscripteurs le loisir d'assister au tirage de la loterie tout en lui évitant un double dérangement.

Dans la première réunion générale tenue le 7 août 1879 à l'Hôtel de ville de Luxembourg, nous vous avons fait l'historique des faibles commencements de l'établissement, et nous vous avons donné une idée de sa marche et de son fonctionnement. Pour éviter d'aborder des questions déjà traitées, j'entre immédiatement en matière et je vais essayer de vous faire connaître aussi succinctement que possible les consolants résultats obtenus dans le court laps de temps de deux ans. Je vous présenterai en même temps un aperçu général du véritable état actuel de l'Orphelinat.

1) Au 31 décembre 1878, c'est-à-dire lors de sa fondation, l'établissement débuta avec 44 orphelins. Du 31 décembre 1878 au 31 décembre 1879, soixante nouveaux enfants furent admis. A cette dernière époque le nombre des inscriptions se trouva être de 104.

Depuis le 31 décembre 1879 jusqu'aujourd'hui nous en avons accepté 38 nouveaux, ce qui porte la liste nominale des orphelins reçus dans l'établissement depuis ses débuts, encore si rapprochés de nous, au respectable chiffre de 137.

2) Mais, Messieurs, ces enfants, n'étant pas destinés à rester toujours chez nous, il y en a 26 qui ont quitté l'établissement, les uns pour se livrer à des études supérieures, les autres pour exercer au dehors les différentes professions

à l'aide desquelles nous les avons mis à même de pouvoir gagner honorablement leur vie. Des uns et des autres, je puis d'ailleurs vous mettre sous les yeux un tableau indiquant exactement les diverses carrières qu'ils ont embrassées. Grâce à votre bienveillant patronage et aux bons soins qu'ils ont reçus dans cette maison, la plupart de ces jeunes gens pourront désormais occuper une place utile et honorable dans la société.

Neuf de ces élèves sont entrés dans des établissements d'instruction pour y continuer leurs études, et les autres qui se sont voués au travail manuel, sont répartis comme suit :

- 5 sont cordonniers,
- 3 » dans l'agriculture,
- 4 » menuisiers,
- 2 » tailleurs,
- 1 est boulanger.

Enfin il y en a deux autres dont le sort m'est inconnu, parce qu'il ne m'a pas été donné de les suivre après qu'ils ont quitté l'établissement.

L'état sanitaire de nos élèves et de nos apprentis n'a rien laissé à désirer, et nous avons le bonheur de pouvoir vous dire que jusqu'à ce jour nous n'avons aucun décès à enregistrer.

3) J'arrive maintenant, Messieurs, aux enfants qui actuellement peuplent l'Orphelinat et qui se divisent en deux catégories : celle des ouvriers-apprentis et celle des écoliers.

Parmi les premiers il en est qui, se trouvant dans l'établissement depuis sa fondation, sont donc à la veille de commencer leur troisième année. Ils vont monter en grade attendu que nous pourrons en faire des compagnons et peut-être des maîtres ; deux d'entre eux méritent spécialement d'être signalés comme étant déjà presque accomplis dans leur profession ; l'un appartient à la catégorie des menuisiers et l'autre à celle des cordonniers.

Un certain nombre d'autres pris dans tous les ateliers ont aussi acquis un degré d'habileté qui leur fait autant d'honneur qu'aux maîtres qui les ont formés.

Cette catégorie qui, au 7 août 1879, comptait 64 jeunes gens, en compte aujourd'hui 80, dont :

24	apprennent l'état de cordonnier,		
21	id.	id.	menuisier,
18	id.	id.	tailleur,
5	id.	id.	jardinier,
4	id.	id.	boulangier,
3	id.	id.	peintre en bâtiments,
2	id.	id.	ferblantier,

1 apprend l'état de charpentier,  
et enfin deux autres sont employés dans les bureaux où ils sont initiés aux éléments pratiques de la comptabilité.

Le dimanche, tous ces apprentis doivent suivre les cours d'instruction primaire organisés en leur

faveur tant dans la salle d'école ordinaire que dans différentes autres pièces de la maison.

Défalquant maintenant du nombre 137 que j'ai accusé au commencement de ce Rapport, les 26 jeunes gens, qui ne nous appartiennent plus, ainsi que les 80 apprentis dont je viens de faire l'énumération, il nous en reste 32 qui forment l'intéressante famille de notre digne et dévoué instituteur. Celui-ci les a sous sa direction et sa surveillance depuis le matin jusqu'au soir ; à certains moments de la journée cependant, ordinairement à l'approche des repas, nous lui empruntons les plus âgés pour les habituer à vaquer avec goût et propreté aux travaux intérieurs du ménage. Par cette mesure, le maître se trouvant ainsi déchargé plusieurs fois par jour des enfants dont l'âge réclame le plus de travail, peut consacrer exclusivement ses soins aux plus jeunes pendant que leurs aînés nous rendent de véritables services. Ces changements dans les exercices de la journée, ne manquent de prévenir l'ennui et peut-être même le dégoût que pourrait produire une application trop soutenue à l'étude pendant les longues heures qui séparent le lever du coucher, car ce sont des enfants au caractère volage et inconstant et non pas des étudiants qu'un âge déjà avancé opiniâtre à atteindre un but proposé.

Il y a lieu, Messieurs, d'être bien satisfait du chiffre atteint aujourd'hui par le personnel de notre Orphelinat, mais cependant, laissez-moi vous dire

que nous ne devons pas nous en tenir là, car c'est le cœur navré que je me vois trop souvent dans la dure nécessité de refuser l'hospitalité à de pauvres enfants qui me tendent leurs bras encore faibles et déjà délaissés. Je dois, en effet, non-seulement écouter la tendresse et la compassion que leur abandon m'inspire, mais je dois aussi calculer avec les ressources pécuniaires mises à ma disposition pour ne pas compromettre la marche de notre œuvre bienfaisante.

Deux puissants leviers, Messieurs, peuvent imprimer à cette œuvre un mouvement ascendant, rapide et durable; ce sont le dévouement et les finances. Le premier de ces moteurs nous est pour jamais assuré par le concours intelligent de ces femmes admirables que, chaque jour, avec une nouvelle admiration, nous voyons déployer un zèle et une abnégation qui ne connaissent point de bornes.

Quant au second, le nombre des souscripteurs s'est porté cette année de 310 à 342 et les recettes de leurs cotisations se sont élevées à la somme de 5370 frs. qui jointe aux frs. 1438,75 provenant de dons particuliers, porte la recette totale pour l'année 1879 à frs. 6808,75, somme bien respectable qui, nous devons l'espérer, s'augmentera en proportion que notre œuvre sera connue et estimée.



Parmi les personnes qui ont patronné le plus notre œuvre, je citerai particulièrement :

- M<sup>mes</sup> *Jules Collart* de Steinfort ;
- « *Niederborn* de Luxembourg ;
- » *Legendre* de Longwy (Bas).

Aux dons en espèces qui nous ont été offerts cette année, je suis heureux, Messieurs, d'y ajouter ceux faits en vêtements par les personnes charitables dont les noms suivent :

- M<sup>me</sup> *de Gerlache* ;
- M<sup>me</sup> *Eugène Fischer* ;
- M<sup>me</sup> *Glodt* ;
- M<sup>me</sup> *Lehnertz* ;
- M<sup>me</sup> *Henri* ;
- M<sup>me</sup> *Laval* ;
- M<sup>me</sup> *Neyen* ;
- M<sup>me</sup> *de Ræbé* ;
- M<sup>r</sup> *Heuskin* ;
- M<sup>r</sup> *Oackes*.

Je suis presque tenté, Messieurs, d'anticiper sur le bonheur que j'éprouverai dans notre prochaine assemblée générale en déroulant à vos yeux une liste de bienfaiteurs beaucoup plus longue que celle qui précède. L'expérience que j'ai acquise de l'influence du bon exemple sur le noble cœur Luxembourgeois me fonde à croire que je ne serai pas trompé dans mon attente.

Laissez-nous donc espérer, Messieurs, que cet appel à votre dévouement déjà si grand, trouvera de l'écho dans vos cœurs généreux et que chacun

de vous fera de nouveaux efforts pour nous épargner, où du moins pour rendre plus rare, l'amère douleur que nous éprouvons lorsque, faute de ressources, nous nous voyons, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous le dire, dans la pénible nécessité de tenir nos portes fermées à ces chers membres du Christ souffrant que dans notre charité évangélique, nous désirerions vivement pouvoir abriter sous notre toit hospitalier.

Quant à ce qui concerne les constructions, Messieurs, je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit dans le rapport du 7 août 1879, sinon qu'une infirmerie, attenante au côté sud-est du bâtiment des dortoirs est en ce moment en construction; cette modeste bâtisse, qui réunira toutes les conditions hygiéniques que réclame une pièce de ce genre, nous permettra d'isoler complètement les malades.

Dans mon début, j'ai prononcé le mot loterie. Oui, Messieurs, nous sommes heureux de vous dire que nous avons eu le bonheur cette année, d'obtenir l'autorisation de faire une loterie, qui a réussi au-delà de nos espérances.

Vous serez tous d'ailleurs les témoins intéressés de la confiance qu'elle a inspirée et des sympathies qu'elle a rencontrées. Cette loterie, plus qu'aucune autre, réunit des conditions de succès tout à fait exceptionnelles; d'abord parce qu'une partie des lots proviennent de générosités

personnelles et que la plupart des autres sont le travail de nos ouvriers. Une loterie composée de tels éléments et comptant 16,000 numéros ne peut manquer de nous produire un avantage matériel marquant. J'espère que la modestie des personnes généreuses qui nous ont adressé des dons, pas plus que celle des charitables bienfaiteurs que j'ai cités tout à l'heure, ne se trouvera blessée de la publicité, que nous nous permettons de donner à leurs noms.

**Ce sont:**

- M<sup>me</sup> Labbé de Gorcy;**
- M<sup>me</sup> Legendre de Longwy;**
- M<sup>me</sup> de Saintignon id.**
- M<sup>me</sup> Ferdinand d'Huardt de Longwy;**
- M<sup>me</sup> Hyppolite d'Huardt id.**
- M<sup>me</sup> de Gerlache de Differdange;**
- M<sup>me</sup> Laval, notaire à Esch s. A.**
- M<sup>me</sup> Laval de Niederkorn;**
- M<sup>me</sup> Collart de la Fontaine de Bettembourg;**
- M<sup>me</sup> Settegast de Luxembourg;**
- M<sup>me</sup> Glodt de Pétange;**
- M<sup>me</sup> Wunsch de Luxembourg;**
- M<sup>me</sup> Collart id.**
- M<sup>me</sup> Aschmann id.**
- M<sup>me</sup> Mersch-Faber de Luxembourg;**
- M<sup>me</sup> Neumann id.**
- M<sup>me</sup> Post id.**
- M<sup>lle</sup> de Gerlache de Differdange;**

**M<sup>elle</sup> Fischer** de Luxembourg ;  
**M<sup>elles</sup> Dargent** sœurs de Luxembourg ;  
**M<sup>elle</sup> Lisa** de Rodange ;  
**M<sup>r</sup> Conrot-Lenoël** de Luxembourg ;  
**M<sup>r</sup> Brandenburger** de Hosingen ;  
**M<sup>r</sup> Pierre Bruck** de Luxembourg.

Avant de terminer cette courte revue annuelle, permettez-nous, Messieurs, de vous offrir, ainsi qu'à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de l'œuvre, nos remerciements les plus sincères pour le zèle coopérateur que vous nous accordez. Acceptez aussi la profonde reconnaissance de ces chers orphelins qui se montrent sincèrement touchés de l'intérêt que vous leur portez et des sacrifices sans cesse renouvelés que vous faites en leur faveur, sacrifices d'autant plus beaux et plus méritoires, Messieurs, qu'ils se rapportent au soutien d'une œuvre directement établie pour l'amélioration morale et le soulagement physique de cette pauvre partie souffrante de l'humanité, pour laquelle notre divin Sauveur, a montré tant de prédilection plus encore dans ses actes que dans ses paroles.

Nous devons aussi adresser des remerciements à ces hommes dévoués, qui partagent avec nos admirables religieuses la tâche aussi délicate que difficile de gouverner une famille aussi nombreuse. Les bons exemples et l'entente fraternelle de ces dignes auxiliaires de nos sœurs ne contribuent

pas peu à maintenir le bon esprit qui règne dans toute la maison, et par leurs procédés tout paternels vis-à-vis de ces pauvres orphelins, ils savent, sinon leur faire oublier, du moins leur rendre plus supportable le souvenir du foyer absent. Notre œuvre, Messieurs, est donc en pleine voie de prospérité. Puisse le Seigneur continuer à la bénir, et nous la verrons procurer d'autant plus le bien-être social que le Ciel couronnera nos efforts de plus de succès.

